

MME MATHILDE VANDORPE
DÉPUTÉE CDH
AU PARLEMENT DE WALLONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SESSION EXTRAORDINAIRE 2019
1RE SESSION DE LA 11E LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE 2019-2020
2E SESSION DE LA 11E LÉGISLATURE





TABLE DES MATIÈRES

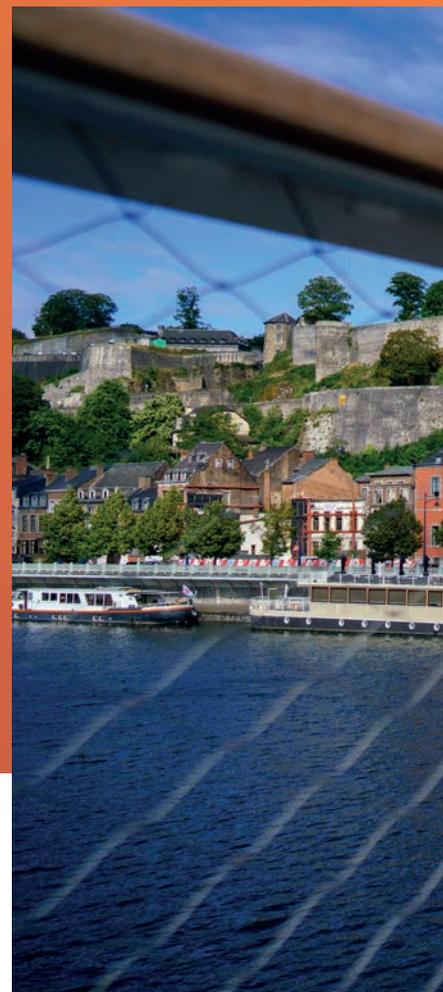
AVANT-PROPOS	2
PRÉSENTATION DE LA DÉPUTÉE	5
1. Parlement de Wallonie	5
2. Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles	5
PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES	6
A. PARLEMENT DE WALLONIE	6
1. Propositions de décret	6
2. Propositions de résolution	9
3. Interpellation	10
4. Questions	10
5. Questions d'actualité	14
B. PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	15
1. Décrets	15
2. Proposition de décret	16
3. Propositions de résolution	16
4. Questions	17
5. Question d'actualité	20
PRÉSENTATION DES AUTRES ACTIVITÉS	21
1. Mandats publics	21
2. Visites de terrain	22
3. Parlement des enfants	23



AVANT- PROPOS

PREMIER RAPPORT PARLEMENTAIRE DE CETTE NOUVELLE LÉGISLATURE.
ET QUELLE ANNÉE MALHEUREUSEMENT SPÉCIALE !

MATHILDE VANDORPE
DÉPUTÉE CDH AU PARLEMENT DE WALLONIE



**UNE CHOSE EST SÛRE,
C'EST QUE LA FONCTION
D'UNE PERSONNALITÉ
POLITIQUE EST DE POUVOIR
S'ADAPTER À L'ÉVOLUTION
DE NOTRE SOCIÉTÉ.**

J'entamais ce début de mandat avec davantage d'expérience et une nouvelle manière d'aborder mon rôle étant désormais dans l'opposition. Peu importe la position que j'occupe sur les bancs des parlements, je veux effectuer un travail constructif. Critiquer pour dire de critiquer n'a pas beaucoup de sens vu l'importance des enjeux discutés au sein de nos assemblées.

Chaque année, je vous fais part des grands enjeux sur lesquels je me suis plus attardée tout au long de l'année parlementaire. Hors questions et interventions relatives à la crise sanitaire, je suis intervenue de manières orale et écrite (questions et interpellations) à 50 reprises au Parlement de Wallonie et à 34 reprises au Parlement



de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À Namur, je me suis concentrée davantage sur l'action sociale et la santé (44% de mes interventions) et sur la mobilité, les transports et la sécurité routière (38%). À Bruxelles, la quasi-totalité de mon travail porte sur l'éducation (82% de mes interventions). Ces chiffres, je vous les donne par totale transparence mais ils ne sont pas le reflet de la réalité. En effet, ils le sont jusqu'au lockdown causé par le Covid-19. En effet, à partir de là et au moment où le travail parlementaire a repris, je me suis évidemment concentrée sur la pandémie.

Au Parlement de Wallonie, j'ai posé 25 questions (et interpellations) sur les situations wallonnes liées au Covid-19. Ainsi, j'ai porté grandement mon attention sur les manquements dans les instituts pour personnes porteuses d'un handicap, dans les maisons de repos, dans les instituts de soin de santé mentale, sur les «oubliés» des indemnités et sur le tracing et le testing. Les interventions faites par notre groupe ont permis de faire la lumière sur certains problèmes dans le seul but d'y apporter des solutions. Des évolutions ont eu lieu suite à ce travail constructif.

Au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, je suis intervenue à 22 reprises pour des situations liées au Covid: organisation générale de la fin et du début de l'année scolaire, mesures sanitaires et leur financement, apprentissage à distance et le e-learning, moyens de protection, voyages et sorties scolaires, le Jury et la situation de nos piscines.



Une chose est sûre, c'est que la fonction d'une personnalité politique est de pouvoir s'adapter à l'évolution de notre société. Nous n'avons jamais autant été à rude épreuve en termes d'adaptation que ce soit dans la forme ou dans le fond de notre travail parlementaire. Notre fonctionnement et plus important, notre regard sur la vie a changé pour beaucoup. Est-ce une bonne ou une mauvaise chose? Difficile à dire... Ce qui est certain, c'est que 2020 aura marqué notre histoire mondiale et celles de nos institutions parlementaires.

Ce bilan vous permettra, en toute transparence, de découvrir mon travail parlementaire de cette année. N'hésitez jamais à me contacter si vous aviez des idées ou des problèmes qui ont trait aux compétences régionales ou communautaires !

Bonne lecture !

PRÉSEN- TATION DE LA DÉPUTÉE



Parti: Centre Démocrate Humaniste

Arrondissement: Tournai-Ath-Mouscron

Adresse: rue Saint-Pierre, 4 boîte 6 - 7700 Mouscron

GSM: 0475 806 105

Mail: hello@mathildevanderpe.be

COMMISSIONS

1. PARLEMENT DE WALLONIE

- Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé: Membre effectif
- Commission de vérification des pouvoirs: Membre effectif

2. PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

- Membre du Bureau et 3^e Secrétaire du Parlement
- Commission de l'Éducation: Membre suppléant
- Commission de coopération: Membre suppléant

PRÉSEN- TATION DES ACTIVITÉS PARLEMEN- TAIRES



A. PARLEMENT DE WALLONIE

1. PROPOSITIONS DE DÉCRET

PROPOSITION DE DÉCRET RELATIF À L'ASSURANCE AUTONOMIE ET PORTANT MODIFICATION DU CODE WALLON DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ ET DE LA LOI DU 27 FÉVRIER 1987 RELATIVE AUX ALLOCATIONS AUX PERSONNES HANDICAPÉES (Doc. 38 (2019-2020) N° 1)

L'assurance autonomie a pour objectif de déployer une couverture sociale inédite afin de répondre aux besoins liés à l'allongement de la vie et à la perte d'autonomie. Elle est subdivisée en deux branches :

- la première porte sur les interventions au domicile de la personne en perte d'autonomie à savoir une aide-ménagère sociale, une aide familiale et une garde à domicile ;
- la seconde porte sur l'Allocation forfaitaire autonomie (AFA) accordée au bénéficiaire de plus de 65 ans sur base de son niveau d'autonomie. Le mécanisme prévoit le paiement d'une cotisation obligatoire à partir de 26 ans. Le Gouvernement déterminera le montant des cotisations par rapport à la capacité contributive



**DEPUIS PLUSIEURS
 MOIS, DIVERSES
 EXPRESSIONS
 PUBLIQUES
 DÉMONTRENT
 LA PRISE
 DE CONSCIENCE
 FACE À L'URGENCE
 CLIMATIQUE
 À LAQUELLE
 IL FAUT RÉPONDRE**

des assurés avec au minimum trois catégories dont une d'exemption pour les personnes les plus précarisées (près de 200 000 personnes) et une pour les bénéficiaires de l'intervention majorée (près d'une personne sur cinq en Wallonie). La perception des cotisations est effectuée par les organismes assureurs wallons.

PROPOSITION DE DÉCRET MODIFIANT LE DÉCRET DU 27 JUIN 1996 RELATIF AUX DÉCHETS EN VUE DE LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE (Doc. 47 (2019-2020) N° 1)

Depuis plusieurs mois, diverses expressions publiques démontrent la prise de conscience face à l'urgence climatique à laquelle il faut répondre par des mesures concrètes et fortes notamment en termes de gestion des déchets, ce qui implique de lutter contre le gaspillage. En effet, trop de produits neufs non-alimentaires sont détruits. La présente proposition de décret a pour objectif d'interdire la destruction des invendus de produits non-alimentaires en réorientant prioritairement ceux-ci vers le don, le réemploi, la réutilisation et le recyclage. Le Gouvernement wallon est habilité à établir la liste des produits dont la destruction est autorisée dans la mesure où le don, le réemploi, la réutilisation ou le recyclage comportent des risques sérieux pour la santé ou pour la sécurité. Cette proposition de décret vise à réduire la pauvreté et la production de déchets afin d'aboutir à une consommation responsable des ressources, à la baisse des émissions de gaz à effet de serre et à la création d'emplois durables.





PROPOSITION DE DÉCRET VISANT À SUPPRIMER LES DISCRIMINATIONS À L'ENCONTRE DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS DANS LE CADRE D'AIDES ÉCONOMIQUES PRISES EN SUITE DE CALAMITÉS NATURELLES ET AUTRES ÉVÉNEMENTS EXTRAORDINAIRES (Doc. 150 (2019-2020) N° 1)

La crise économique causée par la crise sanitaire de la Covid-19 met en exergue une inégalité de traitement entre opérateurs économiques. Les petites ou les moyennes entreprises (PME) et les indépendants peuvent obtenir une aide lorsque la crise a eu des conséquences directes ou indirectes sur eux alors que le secteur associatif, pour sa part, n'y a pas droit. Cette inégalité de traitement pose de sérieuses questions, notamment au regard du droit européen. La présente proposition de décret vise donc à élargir le champ d'application de l'article 10 du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises afin de rendre les associations et les fondations éligibles aux aides économiques prises par le Gouvernement wallon en suite de calamités naturelles et autres événements extraordinaires.

PROPOSITION DE DÉCRET MODIFIANT LE CODE WALLON DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ EN VUE D'INSTAURER UNE STRATÉGIE WALLONNE EN CAS DE CRISE SANITAIRE (Doc. 226 (2019-2020) N° 1)

La présente proposition de décret prévoit d'introduire dans le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé (CWASS) des dispositions relatives à l'organisation d'une «Stratégie wallonne en cas de crise sanitaire» et d'une cellule de crise sanitaire ayant des conséquences pour l'état de santé humaine. Elle donne habilitation au Gouvernement wallon pour l'organisation et la mise en œuvre de cette stratégie. L'objectif est de rendre plus résilientes les institutions sanitaires de la Wallonie, dans un monde plus fragile et plus risqué, en mettant en place un dispositif permanent permettant de pouvoir réagir rapidement aux événements et aux situations de crise ou aux conditions potentiellement dangereuses pour la population.

2. PROPOSITIONS DE RÉOLUTION

PROPOSITION DE RÉOLUTION VISANT À LUTTER CONTRE L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE DANS LES HABITATIONS (Doc. 109 (2019-2020) N° 1)

La présente proposition de résolution a pour objet la lutte contre l'intoxication au monoxyde de carbone dans les habitations. Les auteurs de la présente proposition de résolution proposent d'intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation et de faire appel à un groupe d'experts pour disposer d'un état des lieux de la situation wallonne et d'une analyse concernant l'opportunité de rendre obligatoire les détecteurs de monoxyde de carbone au sein des habitations.

PROPOSITION DE RÉOLUTION VISANT À ALLONGER LE CONGÉ ACCORDÉ AUX AGENTS DU SERVICE PUBLIC DE WALLONIE OU D'UNE UNITÉ D'ADMINISTRATION PUBLIQUE SOUMISE AU CODE DE LA FONCTION PUBLIQUE WALLONNE EN CAS DE DÉCÈS D'UN ENFANT (Doc. 115 (2019-2020) N° 1)

La présente proposition de résolution invite le Gouvernement wallon à modifier l'article 376 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 portant le Code de la fonction publique wallonne de manière à porter à dix jours ouvrables le congé accordé à l'agent du Service public de Wallonie ou d'une unité d'administration publique soumise au Code de la fonction publique wallonne en cas de décès d'un enfant vivant sous le même toit ou dont il a la garde partielle ou alternée.

PROPOSITION DE RÉOLUTION DEMANDANT QU'UNE INDEMNITÉ COMPENSATOIRE SOIT OCTROYÉE À TOUS LES INDÉPENDANTS ET PETITES ENTREPRISES TOUCHÉS PAR LA CRISE DU COVID-19 (Doc. 139 (2019-2020) N° 1)

De trop nombreux indépendants et PME, y compris les professions libérales et le secteur non marchand, sont durement touchés par la crise du coronavirus Covid-19 mais ne peuvent actuellement pas bénéficier de l'indemnité forfaitaire octroyée par le Gouvernement wallon visant à compenser partiellement leur manque à gagner. La présente proposition de résolution demande au Gouvernement d'étendre le champ d'action de l'arrêté du Gouvernement wallon du 20 mars 2020 relatif à l'octroi d'indemnités compensatoires dans le cadre des mesures contre le coronavirus Covid-19 et, en conséquence, de revoir les conditions d'octroi de l'indemnité de manière à ce que toute entreprise ou indépendant subissant un arrêt ou connaissant une baisse significative de ses activités puisse y accéder.



PROPOSITION DE RÉOLUTION DEMANDANT AU GOUVERNEMENT WALLON DE RÉPONDRE AUX PROBLÈMES LIÉS AU DÉCONFINEMENT PROGRESSIF DU SECTEUR DE L'HORECA (Doc. 151 (2019-2020) N° 1)

Le secteur de l'HORECA au sens large, qui représente environ 41000 professionnels en Wallonie, souffre particulièrement de la crise sanitaire de la Covid-19. Si le Gouvernement a très rapidement mis en place une aide de 5000 euros pour le secteur, il apparaît que celle-ci ne sera pas suffisante au regard de la prolongation du confinement. La présente proposition de résolution vise à demander au Gouvernement wallon de réitérer l'aide au secteur de l'HORECA pour les mois de mai et juin 2020.

PROPOSITION DE RÉOLUTION DEMANDANT AU GOUVERNEMENT WALLON DE PRENDRE DES MESURES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES SECTEURS DES AUTOCARISTES ET VOYAGISTES EN SUITE DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 (Doc. 201 (2019-2020) N° 1)

La crise sanitaire de la Covid-19 aura sans conteste des conséquences économiques sur le tissu touristique wallon. Dans ce contexte, les secteurs des autocaristes et des voyagistes appellent à l'aide dans le but d'éviter des faillites en cascade et des pertes d'emplois par centaines. Si le Gouvernement wallon a bel et bien pris des mesures en la matière, elles s'avèrent sans conteste insuffisantes au regard des enjeux économiques qui y sont liés et de la structure des coûts de ces secteurs. La présente proposition de résolution vise donc à dresser un inventaire de la situation de ces secteurs et à inviter le Gouvernement wallon à prendre les mesures ad hoc afin d'éviter une dégradation complète de leur situation.

3. INTERPELLATION

La nécessité de réformer le secteur des entreprises de travail adapté pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

4. QUESTIONS

QUESTIONS RELATIVES À LA CRISE SANITAIRE

- Les visites en maisons de repos dans le cadre de la crise du Covid-19
- La mise en place du «contact tracing» en Wallonie
- Les mesures prises pour lutter contre l'isolement des personnes âgées en maison de repos dans le cadre de la crise du Covid-19
- Les résultats finaux des 75000 tests annoncés en maisons de repos dans le cadre de la crise du Covid-19 et le taux de mortalité dans celles-ci



- Le soutien aux services de santé mentale (SMM) face à la crise du Covid-19
- Les mesures prises pour les services agréés partiellement subventionnés (SAPS) pour les personnes en situation de handicap dans le cadre de la crise du Covid-19
- Les mesures prises dans les institutions pour personnes handicapées en réponse à la crise du Covid-19
- Les tests réalisés dans les institutions pour personnes handicapées et dans le secteur de la santé mentale dans le cadre de la crise du Covid-19
- La mise en œuvre du Plan «ERICH» dans le cadre de la crise du Covid-19
- Les mesures prises dans les services d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées en réponse à la crise du Covid-19
- L'interruption des stages sous contrat d'alternance dans le secteur des maisons de repos et de soins
- L'abandon des sous-traitants en transport scolaire par l'Opérateur de transport en Wallonie (OTW) dans le cadre de la pandémie de Covid-19
- La situation dans les TEC suite au déconfinement scolaire
- L'aide au secteur des autocaristes dans le cadre de la pandémie
- L'absence d'indemnité compensatoire octroyée par l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) dans le cadre de la pandémie de Covid-19 aux opérateurs privés en charge des circuits de transport scolaire
- Les plans de cohésion sociale dans le contexte pandémique
- L'obligation de tenir 10 conseils communaux par an
- Le soutien des autorités vis-à-vis des parents d'enfants handicapés pendant la crise du Covid-19 (question laissée sans réponse)
- Les besoins en aide alimentaire (question laissée sans réponse)
- Le courrier de la Fédération belge des exploitants d'autobus et autocars (FBAA) à Monsieur le Ministre-Président
- La mise en œuvre par le Gouvernement wallon du soutien psychologique à la population suite à la crise sanitaire du Covid-19 (question laissée sans réponse)
- La mise à disposition de masques adaptés au handicap de la personne (question laissée sans réponse)



- L'équipement des professionnels de soins dans le cadre de la crise du Covid-19 (question laissée sans réponse)
- Le soutien économique aux professions réglementées de soins de santé en réponse à la crise du Covid-19 (question laissée sans réponse)

ACTION SOCIALE ET SANTÉ

- Le suivi du dossier des allocations familiales
- Le secteur des entreprises de travail adapté
- La répartition inégale des dentistes sur le territoire wallon et la compétence de la Ministre en la matière
- La pénurie de professions médicales en zone rurale
- L'augmentation des prix de l'hébergement en maison de repos
- La maltraitance envers les personnes âgées
- La prévention des dangers de la cigarette électronique
- Les effets du changement climatique sur la santé des Wallons
- L'harmonisation des données en matière de santé mentale
- Les actions à entreprendre en vue d'une meilleure répartition des dentistes sur le territoire wallon
- La répartition des nouveaux appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM)
- Le coronavirus et sa propagation en Europe
- La lutte contre le tabagisme en Wallonie
- La campagne «Tournée Minérale» et la prévention en matière d'alcoolisme
- Le Plan transversal autisme
- L'entame de la réforme du secteur des entreprises de travail adapté (ETA) pour l'emploi des personnes handicapées
- Les soins de santé mentale et psychique
- Les répercussions de l'incendie de l'usine Lubrizol sur la santé humaine



- L'hébergement collectif de personnes en difficultés prolongées
- Les récentes déclarations de Monsieur le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles concernant les allocations familiales
- Le transfert du Fédéral vers les Régions de la compétence de l'aide aux personnes âgées (APA)

ÉGALITÉ DES CHANCES

- L'agrément de nouveaux services d'accompagnement spécifique pour aveugles et malvoyants
- L'usage de la langue des signes dans les points Handicontact (question laissée sans réponse)
- La coopération avec la Secrétaire d'État française en charge des personnes handicapées

EMPLOI ET FORMATION

- L'exercice de la tutelle de l'IFAPME et des centres de compétences par un autre Ministre
- L'évaluation des aides à l'emploi « Impulsion »
- L'enjeu d'une réforme organisationnelle de l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi
- La formation au sein des entreprises de travail adapté (ETA)

MOBILITÉ ET TRANSPORT

- Les initiatives du Gouvernement en matière de transport scolaire
- Le projet de route d'accès à Pairi Daiza N56B (2 questions)
- L'aménagement de la RN50 (4 questions)
- Le contournement de Lessines
- Les aménagements cyclables et piétons aux abords de la route provinciale à Mourcourt (RN48)

- La dangerosité du carrefour entre le boulevard des Canadiens et la rue de la Barrière de Fer à Dottignies
- La traversée de Halle
- L'aménagement de la Grand-Place de Leuze-en-Hainaut
- La réfection de la chaussée de Tournai entre Ath et Leuze
- La sécurisation des ouvrages d'art
- L'aménagement du carrefour entre le boulevard des Canadiens et la rue de la Barrière de Fer à Dottignies
- La régionalisation de la loi du 15 juillet 2013 relative au transport de voyageurs par route et portant exécution du Règlement (CE) N° 1071/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes sur les conditions à respecter pour exercer la profession de transporteur par route, et abrogeant la Directive 96/26/CE du Conseil, et portant exécution du Règlement (CE) N° 1073/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché international des services de transport par autocars et autobus, et modifiant le Règlement (CE) n° 561/2006 et de l'arrêté royal du 22 mai 2014 relatif au transport de marchandises par route

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- La vitesse excessive et les aménagements cyclables et piétons aux abords de la route provinciale à Mourcourt (RN48)
- La vitesse excessive sur la RN48 à Mourcourt

LOGEMENT

- Le suivi du dossier relatif à la prime pour le logement étudiant

5. QUESTIONS D'ACTUALITÉ

- Les repêchés et les oubliés du Plan infrastructures
- L'allongement du congé de deuil pour les fonctionnaires régionaux
- La cacophonie entourant les travaux du contournement de Lessines





B. PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

1. DÉCRETS

DÉCRET MODIFIANT LE DÉCRET COORDONNÉ DU 16 JUILLET 1975 INSTITUANT UN PRIX LITTÉRAIRE DU PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le décret instituant le prix littéraire fige au sein de ses articles son organisation, ainsi que son calendrier, empêchant le Bureau du Parlement ou le jury d'y déroger, même en cas de circonstance exceptionnelle. La présente proposition de décret offre la possibilité au Bureau du Parlement de décider soit de reporter ou d'annuler purement et simplement l'organisation du prix, soit d'ajourner les travaux du jury pour une période qu'il définit ou d'en modifier le calendrier.

DÉCRET MODIFIANT LE DÉCRET COORDONNÉ DU 27 DÉCEMBRE 1993 INSTITUANT UN PRIX DU PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE EN VUE DE COURONNER UN OUVRAGE À L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE, METTANT EN VALEUR LE PATRIMOINE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le décret instituant le prix du Parlement de la Communauté française en vue de couronner un ouvrage à l'usage de l'enseignement et de l'éducation permanente fige au sein de ses articles son organisation, ainsi que son calendrier, empêchant

le Bureau du Parlement ou le jury d'y déroger, même en cas de circonstance exceptionnelle. La présente proposition de décret offre la possibilité au Bureau du Parlement de décider soit de reporter ou d'annuler purement et simplement l'organisation du prix, soit d'ajourner les travaux du jury pour une période qu'il définit ou d'en modifier le calendrier.

2. PROPOSITION DE DÉCRET

PROPOSITION DE DÉCRET CONCERNANT LE MODE DE CALCUL DES ÉLÈVES POUR L'ENCADREMENT DES CENTRES PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX ORGANISÉS OU SUBVENTIONNÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

La présente proposition de décret a pour objectif de tenir immédiatement compte de la population scolaire des nouvelles écoles créées dans les zones en tension démographique dans le calcul de l'encadrement des centres PMS.

3. PROPOSITIONS DE RÉOLUTION

PROPOSITION DE RÉOLUTION VISANT À ALLONGER LE CONGÉ POUR DÉCÈS ACCORDÉ AUX MEMBRES DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT ENDEUILLÉS PAR LA PERTE D'UN ENFANT

La présente proposition de résolution invite le gouvernement à modifier les arrêtés royaux et les décrets de la Fédération Wallonie-Bruxelles de manière à porter à 10 jours le congé accordé aux membres des personnels de l'enseignement endeuillé par la perte d'un enfant vivant sous le même toit ou dont il a la garde partielle ou alternée.

PROPOSITION DE RÉOLUTION VISANT À ALLONGER LE CONGÉ POUR DÉCÈS ACCORDÉ AUX AGENTS DU MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES OU DES ORGANISMES D'INTÉRÊT PUBLIC RELEVANT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, ENDEUILLÉS PAR LA PERTE D'UN ENFANT

La présente proposition de résolution invite le gouvernement à modifier l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 juin 2004 relatif aux congés et aux absences des agents des Services du Gouvernement de la Communauté française, du Conseil supérieur de l'Audiovisuel et des organismes d'intérêt public relevant du Comité de Secteur XVII de manière à porter à 10 jours le congé accordé à l'agent du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou d'un organisme d'intérêt public relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles endeuillé par la perte d'un enfant vivant sous le même toit ou dont il a la garde partielle ou alternée.



PROPOSITION DE RÉSOLUTION VISANT À SOUTENIR LES VOLONTAIRES DANS LE MOUVEMENT SPORTIF

La présente proposition de résolution invite le gouvernement à soutenir le secteur sportif, à la fois touché par les conséquences de la crise sanitaire et par le récent arrêt de la Cour constitutionnelle annulant les dispositions légales relatives au travail associatif, dispositions qui permettaient de rémunérer les volontaires du mouvement sportif. La résolution vise à ce que le Gouvernement propose une solution financière d'urgence aux clubs pour permettre la reprise de leurs activités dans les meilleures conditions qui soient et qu'il saisisse le comité de concertation afin qu'une solution structurelle puisse être apportée aux difficultés rencontrées par le mouvement sportif.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION VISANT À PROMOUVOIR LA LECTURE À L'ÉCOLE, AVEC LES PARTENAIRES CULTURELS ET EN FAMILLE

La présente proposition de résolution a pour objectif de promouvoir la pratique de la lecture, une compétence essentielle pour l'apprentissage des différentes disciplines scolaires et un moyen d'atteindre une des missions de base de l'école en faisant de chaque élève un citoyen engagé et responsable. Elle vise à s'appuyer sur des partenaires de l'école, famille, acteurs associatifs ou privés.

4. QUESTIONS

QUESTIONS RELATIVES À LA CRISE SANITAIRE

- Organisation de la fin de l'année scolaire
- Usage de la plateforme eLearning et perspectives
- Bilan des gardes scolaires pendant les vacances de Pâques
- Apport de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'apprentissage à distance en période de suspension des cours dans les écoles
- Conditions sanitaires de la reprise des cours en classe
- Élèves dits fantômes en période de Covid-19
- Jurys de la Fédération Wallonie-Bruxelles en période de Covid-19
- Inscriptions en 1^{re} secondaire pour les élèves des pays limitrophes
- Situation des garderies en phase 2 du déconfinement
- Saga de la distribution des moyens de protection



- Voyages scolaires et déconfinement
- Situation des internats
- Jeunes et aidants proches
- Nouvelles normes sanitaires en vigueur en maternelle et primaire
- Jurys de la Fédération Wallonie-Bruxelles et élèves de la périphérie francophone
- Stratégie de rentrée 2020/2021
- Rentrée scolaire 2020/2021 dans l'enseignement fondamental et secondaire
- Incidences de la crise sanitaire sur la situation financière des établissements
- Recours contre les décisions des conseils de classe de juin
- Financement des mesures sanitaires
- Protocole de déconfinement des piscines

ÉDUCATION

- Soutien scolaire
- Augmentation des examens devant les jurys de l'enseignement secondaire
- Cours de premiers secours
- Émotions comme moteur d'apprentissage
- Organisation du CAP en jury de la FWB
- Organisation des cours de récré et genre
- Sors de ta bulle
- Résultats de l'appel à projet «Chemins au naturel» (circulaire 7064)
- Application de co-voiturage pour les élèves et les parents
- Pratique de la méditation en pleine conscience ou autres méthodes visant le bien-être des élèves dans l'enseignement obligatoire
- Internats en Fédération Wallonie-Bruxelles





- Mise en place des aménagements raisonnables: du rôle de l'inspection et de la Commission de l'enseignement inclusif
- Enseignement à domicile - Missions de l'inspection, évaluation des élèves et mise en place des aménagements raisonnables
- Enseignement à domicile
- Cours de sciences et visites de terrain
- Classes à visée inclusive en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Évolution de la population scolaire dans le fondamental et incidences sur l'organisation spatiale des écoles
- Enseignement spécialisé: de l'application du décret Charges au règlement de travail
- Nouvelle orthographe dans les futurs référentiels en français
- Encadrement différencié: le classement annuel des implantations et la future réforme
- Aménagements raisonnables pour les membres du personnel de l'enseignement
- Auditions dans le cadre des référentiels du futur tronc commun
- Formation initiale des directrices et directeurs

- Attribution des postes APE et PTP dans les écoles pour 2020/2021
- Attribution des postes PTP dans les écoles pour 2020/2021
- Résultats de l'appel à projets Ecole numérique 2020
- ESAHR: Accès au barème 501
- Méthodologie de consultation sur le choix de la 1^{re} langue moderne

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Avenir de l'implantation mouscronnoise de la Haute École provinciale de Hainaut - Condorcet
- Aides au logement étudiant
- Collaborations avec les Régions en matière de logement étudiant
- Difficulté de reporter des évaluations pour cause de maladie

SPORT

- Subvention de matériel d'aquabiking par l'ADEPS (question laissée sans réponse)

5. QUESTION D'ACTUALITÉ

- Appel à projets «Accompagnement individualisé - différenciation des apprentissages»



PRÉSEN- TATION DES AUTRES ACTIVITÉS



1. MANDATS PUBLICS

- Conseillère communale - Mouscron (Cheffe de groupe)
- Membre du Comité de Section locale du cdH de Mouscron
- Membre du Comité d'Arrondissement Mouscron/Comines du cdH
- Administratrice de l'Intercommunale IPALLE (Gestion des déchets)

- Membre du Comité Subrégional de l'Office National de l'Enfance
- Administratrice à la Prairie (Ferme pédagogique)
- Administratrice de l'ASBL Futur Aux Sports
- Membre de l'AG du Club de gymnastique olympique mouscronnois asbl (CGOM)
- Présidente de l'ASBL Crèches Saint Achaire
- Président de l'ASBL ELEA (Formation en éco-construction)
- Présidente de Foyer Tibériade (Foyer d'hébergement pour personnes porteuses d'un handicap)
- Présidente de l'ASBL Royal Dauphins Mouscronnois (Clubs (de D1) de Water-polo, de natation, d'aquagym & aqua-jogging et une école de survie)

2. VISITES DE TERRAIN

Au-delà de mon travail parlementaire s'ajoute un volet plus que capital, c'est le travail de terrain. Rencontrer, écouter et échanger avec les acteurs locaux qu'ils travaillent en faveur de l'économie, la culture, le sport, l'associatif, etc. Être au fait des attentes et des problèmes rencontrés par ces personnes, c'est être proche du citoyen. J'essaie donc d'aller à la rencontre de ces acteurs qui m'interpellent mais je suis également curieuse de connaître les richesses de ma région.





3. PARLEMENT DES ENFANTS

Comme chaque année, les parlementaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont la possibilité de parrainer une classe de 6^e primaire de leur région. L'année passée, j'ai travaillé avec l'école du Champ d'Oiseau de la Coquinie avec comme thème «À l'école, ma classe se bouge pour le climat!». Les enfants ont dans un premier temps visité le Parlement et appris son fonctionnement. Ensuite, un travail en classe a été mené pour écrire un projet de décret sur ce thème. Malheureusement, la crise sanitaire a stoppé les travaux au moment où les élèves ont rentré leur proposition de décret. Ceux-ci avaient travaillé sur des «Contrats Climat» à mettre en application en fonction de la sphère dans laquelle ils se trouvaient. Il y avait donc des règles à appliquer pour soi-même, en classe, dans l'école et aussi à la maison. Il s'agissait d'un travail très réfléchi et je les félicite.



PARLEMENT
DE WALLONIE

Square Arthur Masson, 6 - 5012 Namur
081.23.10.36 - courriel@parlement-wallonie.be

Éditrice responsable: Mathilde Vandorpe,
Députée cdH au Parlement de Wallonie,
rue Saint-Pierre, 4 boîte 6 - 7700 Mouscron